

BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par un lot de bois de chauffage à façonner en forêt syndicale de Monneren sont invitées à s'inscrire en mairie de SAINT-FRANÇOIS-LACROIX au plus tard le 18 septembre 2017.

Les personnes prioritaires seront celles qui n'ont pas obtenu de lot au cours de l'année 2017.

La permanence du Syndicat Forestier de Monneren se tient en mairie de SAINT-FRANÇOIS-LACROIX le lundi de 16h30 à 18h30.

Le président,

M.BIDON Jean-Bernard